

### Rotation de récoltes propre aux différentes sortes de sols.

La distribution des récoltes et le plan de leur alternat sont deux des premiers objets auxquels un fermier doit faire attention. Quelque peu soucieux que les fermiers aient été jusqu'à présent à l'égard d'un bon assolement en Canada, c'est un point dont dépendent maintenant leur profit plus que de tout autre. Ce sont le climat, le sol, le marché et les demandes qui décident en grande partie des récoltes que l'on doit cultiver.

L'expérience nous apprend qu'entre l'épuisement général de l'humus, ou nourriture végétale produite par la végétation, particulièrement les plantes qui portent des semences farineuses, chaque espèce de récoltes a un effet spécifique sur le sol, de sorte qu'il n'est point de soins ni d'engrais qui puissent faire produire au même terrain des récoltes également bonnes, de la même espèce de grain, pendant un certain temps, sans l'intervention d'autres récoltes. Que cette circonstance soit due à quelques aliments nécessaires à chaque espèce de plantes en particulier, ou à ce que les plantes en particulier, ou à ce que les plantes exotiques dégénèrent dans un sol étranger ce fait est certain pour la plupart des récoltes ordinairement cultivées. Ceci démontre l'avantage de varier les récoltes selon qu'elles se suivent le mieux les unes des autres. En général toutes sortes de grains réussissent mieux après une récolte coupée avant que la semence n'ait atteint la maturité, ou la tige le degré de siccité ordinaire. Les plantes qui ont la tige nue ou peu de feuilles, prospèrent mieux après les plantes légumineuses, dont la tige est plus succulente et qui porte la semence dans des cosses, comme pois, fèves, vesce, ou après des racines succulentes qui s'enfoncent profondément dans la terre, comme carottes, panais, betteraves et même des patates. C'est à cette circonstance, confirmée par l'expérience universelle, que les divers systèmes d'assolement doivent leur origine, tout en prenant la nature du sol en considération.

Dans les Iles Britanniques, où les fermiers paient de fortes rentes sur des beaux de courte durée, ils seraient excusables ou justifiables peut-être de détériorer les terres par des récoltes rigoureuses; mais ici il n'existe aucune nécessité de cette espèce, et par conséquent aucune justification. Les agriculteurs sont propriétaires, et s'ils épuisent le sol en cultivant au-delà de ce qu'il faut pour une bonne régie, ils peuvent être assurés de payer cher par la suite chaque récolte qu'ils forceront mal à propos la terre à produire. Un agriculteur propriétaire, en traitant sa propre terre avec adresse et expérience, s'il connaît la qualité de son sol et l'état de ses champs, saura qu'elles sont les récoltes les plus aptes à prospérer dans chaque; il saura ce qui convient le mieux pour son propre usage et le marché, et il agira en conséquence. Mais s'il laisse ses terres maigrir, faute de repos ou d'engrais, ou se couvrir de mauvaises herbes, il n'exerce pas l'expérience, le jugement et l'activité qu'il faut pour rendre ses travaux profitables, quelque soit son habileté ou son expérience.

Le système de rotation convient à tous ses sols, mais on ne peut indiquer de rotation propre à un sol en particulier et qui conviennent en même temps à tous les terrains. Dans quelques situations, beaucoup dépend des produits qui ont le plus grand débit au marché; au fait c'est ce qui doit influencer la rotation directement ou indirectement, dans chaque situation. Mais quelque système d'assolement que l'on suive, si les divers procédés qui lui conviennent sont bien exécutés, la terre s'épuisera rarement, ou si elle s'épuise soumise à un assolement judicieux, elle le serait bien davantage soumise à un autre système.

Les récoltes particulières qui entrent dans un assolement doivent s'accorder avec le sol et le climat, variées par les circonstances locales, telles que la proximité des villes, où il se fait généralement des demandes pour les patates, les carottes, les navets, le foin, etc. Dans un district peu peuplé, les pois, les fèves, la vesce, le lin, le pacage, le trèfle et le mil peuvent s'intercaler entre les récoltes de grain dans les sols glaiseux, et les patates, les carottes, le blé d'inde (maïs), le trèfle et le mil dans des loams secs et des sables. Une variété de plantes, telle que pois, vesce, lin, maïs, carottes, peut occuper une partie de cette division d'une ferme qu'on a destinée aux récoltes au vert, et dans de bonnes terres, bien administrées, on peut cultiver ces plantes pour préparer le sol pour les blés, sans peut-être avoir recours à une jachère, si ce n'est très rarement.

Une ferme d'un sol fort et riche, divisée en six champs ou enclos, peut être soumise de moitié à différentes espèces de plantes céréales, ou récoltes de grains, pois fèves, vesce, racines et pacages; l'autre moitié aux herbes cultivées, aux prairies et au pâturage. La rotation et la distribution des récoltes peuvent se faire comme suit:

Un champ ou division, égal à un sixième du terrain arable, soumis aux blés, si le sol convient, sinon on le remplace par l'orge ou par l'avoine. Le blé succède au vert, ou jachère d'été, puis la terre, avec cette récolte, ou toute autre qu'on y substituera, ensemencée invariablement de trèfle et de mil, ou autres graines d'herbe. Le deuxième champ, ou un sixième, labouré l'automne précédent après le pâturage, ensemencé en pois et en avoine ou peut-être tout en avoine. Le troisième champ, ou un sixième, (venant après l'avoine et les pois de l'année précédente) engraisé, puis des fèves, pois, patates, carottes et lin; et si le fermier ne trouvait pas assez d'engrais pour toute la division, il peut pacager le reste, ou semer de la vesce, ou quelque autre récolte en vert qu'il pourrait au besoin enfouir comme engrais. Cette dernière division sera prête à recevoir du blé ou de l'orge au printemps suivant. L'autre moitié du terrain arable, comprenant trois champs ou divisions, soumise aux prairies et au pâturage. Un champ, ou division, égal à un sixième du tout, soumis au labour annuellement, remplace la division ensemencée annuellement par la récolte de blé ou d'orge tel qu'il est dit ci-dessus.—A suivre.